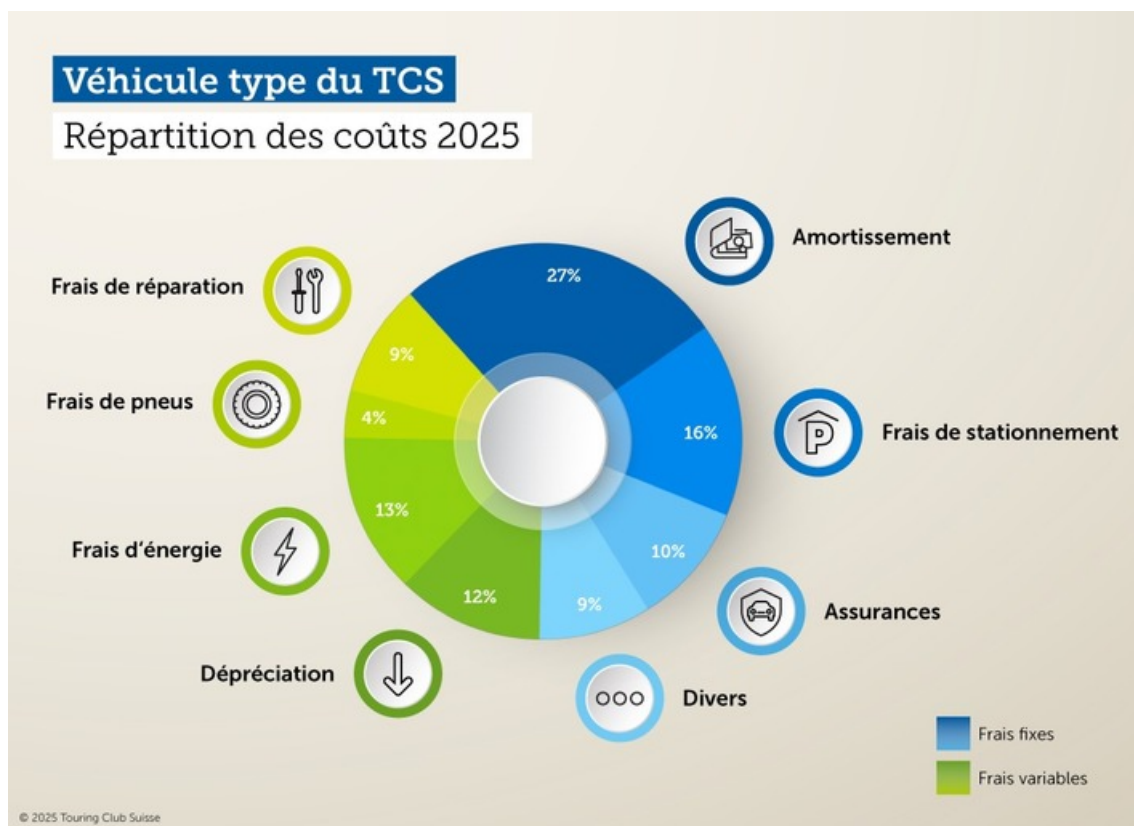


09.01.2025 - 08:00 Uhr

Augmentation des frais kilométriques de quatre centimes en 2025



Vernier/Ostermundigen (ots) -

Les frais kilométriques des voitures de tourisme enregistrent une augmentation par rapport à l'année dernière pour atteindre 76 centimes par kilomètre parcouru, comme le montre le calcul annuel du Touring Club Suisse. Cette progression s'explique par une hausse des prix des véhicules neufs.

Après avoir reculé de trois centimes en 2024, d'après le calcul du TCS, les frais kilométriques des voitures de tourisme repartent à la hausse en 2025 pour atteindre 76 centimes, soit une augmentation de quatre centimes (5,5 %) par rapport à l'année précédente. Cette évolution s'explique principalement par la hausse des prix des véhicules neufs, qui frôle les 10 %. Le prix d'un véhicule type du TCS est ainsi passé de CHF 41'000 en 2024 à plus de CHF 44'000. L'un des facteurs clés de cette hausse est l'obligation légale d'installation de certains systèmes d'aide à la conduite, en vigueur depuis le 7 juillet 2024, qui alourdit considérablement les coûts de production des véhicules. En dehors de l'augmentation des coûts d'acquisition, l'impact d'autres facteurs de coûts sur les frais kilométriques est resté limité.

Hausse des coûts fixes

Avec les méthodes de calcul du TCS, c'est avant tout l'augmentation des coûts fixes qui saute aux yeux, avec un montant total de CHF 7'007 par an pour une voiture de tourisme type, contre CHF 6'488 l'an dernier. La progression des coûts variables (CHF 4'330 en 2025 contre CHF 4'240 l'an dernier) reste quant à elle marginale.

Les coûts fixes englobent l'amortissement, le rendement du capital investi, la taxe sur la circulation routière, l'assurance responsabilité civile, la casco partielle, les frais accessoires, les frais de garage et l'entretien du véhicule. Les intérêts rémunérant le capital chutent, passant de 0,75 à 0,35 %. En revanche, selon une enquête représentative menée par le TCS en 2024, les frais de garage ont connu une augmentation supérieure à la moyenne par rapport aux précédents relevés. Par ailleurs, les dépenses de nettoyage et d'entretien de véhicule ont elles aussi grimpé. Dans le calcul des frais kilométriques des véhicules de tourisme, ces facteurs représentent 20 % du coût annuel d'une voiture moyenne, et un tiers des coûts fixes.

Les coûts variables dépendent du kilométrage et regroupent la dépréciation, les frais de carburant, l'usure des pneus et les réparations. Le coût moyen du carburant reste stable à CHF 1,84/litre (sans plomb 95), tandis que la consommation moyenne d'un véhicule type du TCS reste à 5,4 litres/100 km, en tenant compte d'une baisse de la consommation énergétique d'environ 20 % pour les véhicules électriques. La légère augmentation des coûts variables est due aux frais de révision et de réparation.

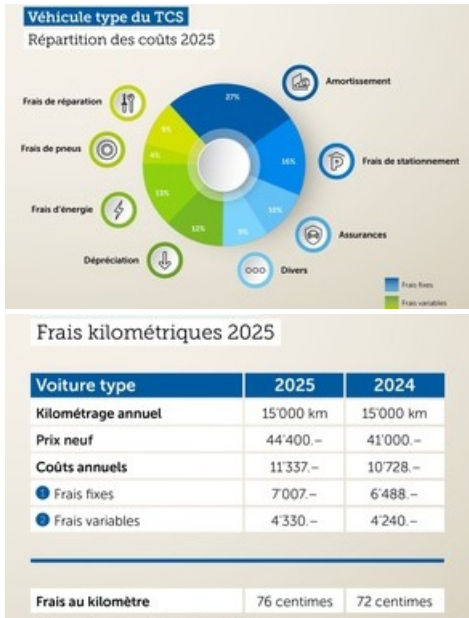
Remplacement de la clé USB

Le calcul des frais kilométriques par le TCS permet aux services de comptabilité et de gestion des ressources humaines des entreprises de calculer les frais d'exploitation d'un ou plusieurs véhicules de manière simple et rapide. Ce calcul s'avère également utile pour les particuliers, que ce soit pour calculer leurs propres frais de fonctionnement ou pour les facturer à des tiers. La clé USB traditionnelle va être remplacée par un outil en ligne, qui sera disponible sur le portail TCS début 2025.

Contact:

Jordan Girod, porte-parole du TCS
Tél. 058 827 27 26 | 076 367 25 33 | jordan.girod@tcs.ch
www.presetcs.ch, www.flickr.com

Medieninhalte



Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000091/100927674> abgerufen werden.